

## Compte-rendu du conseil municipal du 19 JUILLET 2022

**Conseillers présents :** Mesdames ANTON, DIMOND, GROS, JEFFREDO, MORIN, PLANAT, SUNE

Messieurs, CHRISTOPHEL, FONGARO, SALIÈGE, maire, VANGEL

**Conseillers absents**

Monsieur SIGE qui a donné à Mme SUNE

Madame GALIBERT qui a donné pouvoir à Mme MORIN

Monsieur BEDNARSKI

Monsieur BOUDOURESQUE

**Secrétaire de séance :** Mme JEFFREDO

### Approbation

Le compte-rendu du Conseil municipal du 17 mai 2022 est approuvé à l'unanimité.

### I Délibérations :

#### Lancement de la révision du PLU

Considérant les évolutions attendues suite aux lois dont la dernière « Climat et Résilience" de 2021 et tenant compte de l'ancienneté du PLU en cours qui date de 2008 le maire propose de lancer la révision du PLU qui date de 2008.

La délibération est votée à l'unanimité.

#### Lancement des appels d'offre pour un bureau d'étude

Le maire propose que le conseil municipal lui délègue le pouvoir de lancer l'appel d'offre PLU.

La délibération est votée à l'unanimité.

#### Installation d'1 borne de recharge

Le maire propose au conseil municipal de confier au SYADEN la fourniture et l'installation d'une borne de recharge électrique avec 2 prises dans le village. L'investissement coûtera 3500 € à la commune. Le reste soit 9500€ sera à la charge du SYADEN. La cotisation annuelle au frais de fonctionnement est de 200€ par an.

La délibération est votée à l'unanimité.

#### Convention d'analyse d'opportunité ENR thermique

Le maire expose au conseil municipal l'intérêt de s'engager dans une démarche durable et d'économie d'énergie en faveur du patrimoine communal. Il précise que le SYADEN peut mettre en place une mission d'analyse d'opportunité et accompagner la commune dans les choix à faire. Il propose au conseil de conventionner avec le SYADEN tout en précisant que le coût de cette prestation est de 0€.

La délibération est votée à l'unanimité.

### Avis sur le plan de sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde permet à la commune de se préparer en se formant, en se dotant de moyens d'organisation, d'outils techniques pour pouvoir faire face à tous les cas d'urgence sans basculer dans une crise. Le PCS identifie les risques, établit un recensement des moyens d'agir, s'assure des moyens de diffusion de l'alerte auprès de la population, prévoit une fonction de commandement du dispositif. Le PCS d'Azille a été élaboré. Le maire demande au conseil municipal de donner un avis favorable au PCS de la commune.

La délibération est votée à l'unanimité

### Poursuite des travaux de rénovation de Maynadié

La seconde tranche de travaux programmée pour la rénovation de la salle Maynadié prévoit un montant total des travaux de 100 000 €. La commune a déjà reçu confirmation de l'accord de subvention du Conseil Départemental et de l'Etat pour respectivement 30 000 et 20 000€. La commune reste dans l'attente du retour de La Région qui ne nous donne à ce jour pas de visibilité ni sur l'accord d'une subvention ni le cas échéant sur son montant. Le maire demande au conseil municipal l'autorisation de commencer les travaux sans connaître la part prise par La Région dans le financement.

La délibération est votée à l'unanimité

### Choix des entreprises pour le chantier Maynadié

Les entreprises retenues dans le cadre de la rénovation de la salle Maynadié sont les suivantes :

Sanitaires : SASU Barthe JC pour un montant de 7233.6€.

Electricité : Jérémyélec pour un montant de 16501.20€.

Démolition : La Mérinilloise pour un montant de 20166.14€.

Portes : Languedoc Fermeture pour un montant de 9396.36€.

Le maire demande au conseil de désigner l'entreprise qui prendra en charge les travaux relatifs au Placo, Menuiseries, sol, murs et plafond : le choix porte sur La Mérinilloise dont le devis est de 54594.83€ ou Hortala dont le devis est de 59456.40€.

Le maire propose de retenir La Mérinilloise.

La délibération est votée à l'unanimité.

### Subvention RASED

Le psychologue du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté) réalise avec l'accord des parents les investigations psychologiques nécessaires à l'analyse des difficultés de l'enfant et au choix des aides adaptées. Pour chaque enfant testé, le psychologue une feuille de passation non réutilisable en mobilisant des tests qui sont régulièrement remis à jour.

Le maire propose au conseil de voter une subvention de 150 € qui contribuera à l'achat de ce matériel.

La délibération est votée à l'unanimité

## II Discussions / Informations

Le maire rappelle au conseil municipal que la participation aux événements communaux du plus grand nombre de conseillers est vivement souhaitée.

Le maire demande par ailleurs à chaque conseiller d'être en veille dans son quartier et d'être attentif aux personnes potentiellement fragiles.

Le maire informe le conseil d'un problème relatif à l'assainissement dans la rue de l'Argent-Double où 3 habitations ne sont pas dans les normes exigées aujourd'hui.

Une pétition regroupant une quinzaine de foyers demande à la commune le raccordement au tout à l'égout. Le maire confirme que la commune va essayer d'aider les propriétaires de ces maisons hors normes et débloquer la situation et qu'il va pour ce faire prendre contact avec Carcassonne Agglo qui est seule compétente sur l'assainissement.

Rénovation du stade municipal : une visite sur place a été organisée le 18/17 sur place. La Fédération Française de Football peut agréer le stade au niveau du District ( T6). On ne pourra jamais classer le stade T5 qui correspond au niveau régional. L'US Minervois est toujours très intéressée pour pouvoir entraîner et faire jouer ses équipes jusqu'au niveau District sur notre stade. Le budget des dépenses prévisionnelles pour mettre le stade aux normes s'élève à 6000€. Les travaux pourraient démarrer rapidement. Le conseil municipal confirme l'intérêt d'avoir à nouveau un club de football utilisant nos installations.

Candidature label Petites Cités de Caractères : Intervention de Dominique Jeffredo : la commission de labellisation s'est déplacée le 4 juillet en mairie. Après avoir présenté le dossier de candidature, nous avons accompagné la commission pour une visite du village. Suite à cette visite la commission s'est retirée pour délibérer.

La commission a confirmé tous les points positifs de notre dossier et tout le potentiel de notre village. Pour autant des écarts substantiels ont été relevés notamment en matière de ravalement de façades, huisseries...

La décision de la commission est la suivante : la commune est homologable mais pas homologuée. Il reste en effet des axes de progrès et des actions à mener avant de pouvoir être homologué.

L'attention de la commune a été attirée sur la nécessité de suivre les travaux des particuliers et de s'assurer que les déclarations préalables de travaux soient faites dans les règles.

Le conseil décide de continuer à travailler sur la mise en valeur et la sauvegarde du village et de son patrimoine sans passer par la labellisation Petites Cités de Caractère.

Point sur les travaux : Jean Christophel

Le lavoir : le gros des travaux sur le mur est terminé. Il reste à faire le sol. Nous avons demandé un RDV au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). Nous attendons une réponse.

Pumptrack : nous observons un problème de rétention d'eau en cas de fortes pluies. Nous sommes en train de poser des drains.

Eclairage de la Promenade : nous avons un accord de subvention du SYADEN d'un montant de 13750€ sur un total de 25767€.

Eclairage de la rue des Muriers : nous avons reçu une subvention de 9600€ soit 60% du montant des travaux.

Nous anticipons sur l'éclairage public en demandant la pose de gaines pour la dernière

maison (Sanchez) qui se bâtit en sortie de village, route du Languedoc.

Point finances : Jean Vangel

Dépenses de fonctionnement : au 30/06, nous avons réalisé un peu moins de 50% des dépenses budgétées, malgré des factures importantes d'électricité (rattrapage sur la fin d'année 2021), que devrait compenser l'extinction de l'éclairage public au cours du deuxième semestre 2022. Nous avons quelques inquiétudes au regard de plusieurs facteurs dont le relèvement du point d'indice des fonctionnaires qui va avoir un impact sur les salaires des agents et les indemnités des élus. Si on ajoute l'extension de l'éclairage public pour la maison Sanchez, l'évolution probable à la hausse des devis et le manque potentiel de la subvention Région pour les travaux à la salle Maynadié, nous serons conduits à prendre des décisions modificatives en novembre. Un recours à l'emprunt étant possible, si besoin.

Point sur les commissions : les commissions ne se sont pas réunies depuis le dernier conseil. Leurs travaux reprendront en septembre.

Commission du PLU : le conseil met en place une commission d'élaboration et de suivi PLU. Elle est composée comme suite : Mmes Planat, Sune, Jeffredo et Messieurs Fongaro et Boudouresque.

Point sur la fête locale : Mimi Sune

Le programme de la fête du village est prévu comme suit : le 4 août : marché des producteurs ; le 5 soirée organisée par Azille Accueil avec repas et soirée cabaret ; le 6 bar à vin et repas organisés par les sapeurs-pompiers et orchestre ; le 7, tour de table, concours de pétanque, jeux pour les enfants et bar à tapas avec animation musicale organisés par le nouveau comité des fêtes sous réserve que l'enregistrement de l'association ait été fait par la Préfecture.

### III Questions diverses

Madame Planat évoque le sujet du ramassage scolaire mis en œuvre par la commune aux bénéfices des enfants habitant les écarts. *Les échanges permettent de dégager une position commune sur l'intérêt de garder ce service pour les enfants et les familles.*

Le maire confirme que nous avons décidé de nous débarrasser du corbillard communal.

Exposition photos : Marie-Françoise Gros trouve que l'exposition Photos est de très bon niveau et anime bien la Promenade.

Elle souligne par ailleurs que certains travaux de nettoyage du village commencent parfois tôt. *Les agents travaillent en ce moment en décalé et démarrent leur journée à 6h.*

Gilles Fongaro intervient sur les poubelles à Jouarres qui sont souvent pleines. *Nous allons reprendre contact avec le COVALDEM.*

Carine Dimond demande où en est l'ouverture de l'épicerie alors qu'elle avait été initialement programmée en mai puis décalée en juillet. *Nous avons contacté le repreneur à plusieurs reprises et laissé des messages qui sont à ce jour restés sans réponse. Le*

*maire suit particulièrement le dossier mais la commune n'a pas de levier à mobiliser. Carine Dimond revient sur les gros travaux à prévoir. La réflexion est toujours ouverte jusqu'en septembre même si nous sommes plutôt orientés sur des travaux relatifs aux économies d'énergie.*

Enfin considérant la faible mobilisation des enfants dans les activités proposées le 13 juillet (seuls 4 enfants présents), Carine Dimond confirme que l'opération ne sera reconduite. *C'est par le biais de la commission Jeunesse que nous essaierons de mobiliser les plus jeunes en les associant à des activités communales type distribution des colis de Noël, Opération Nettoyons la Nature...*

Solange Morin évoque l'arrachage de la grille à la source Saint-André. *Cette porte a été remise en place et nous ne pouvons que déplorer ces actes.*

Géraldine Anton signale des déchets déposés dehors à l'angle de la rue du 19 mars. Elle évoque enfin l'hypothèse de mettre en place un marché des créateurs en même temps que le marché des producteurs en Août prochain. *L'organisation d'un tel événement est inscrite à l'agenda et pourra bénéficier de l'expérience de Mme Anton dans la mise en place.*

Tous les sujets étant épuisés, la séance est levée à 20h40.